

Pas de panique dans les champs

La sécheresse en Maine-et-Loire, notamment dans le Vihersois, n'inquiète pas encore les agriculteurs.



Vihiers, hier. Jean-Noël Girard peut compter sur ses étangs, déconnectés des nappes phréatiques, pour arroser ses champs.

William MAUXION
william.mauxion@courrier-ouest.com

Jean-Noël Girard est un agriculteur plutôt posé. La sécheresse des deux derniers mois, qui a imposé de soumettre une soixantaine de départements - dont le Maine-et-Loire - à des restrictions d'eau, n'arfole pas cet agriculteur. Avec trois associés, il fait tourner le Gaec de Geneton, à Vihiers : 240 hectares, 75 vaches-laitières, une centaine de vaches allaitantes. Pourtant, sur la carte fournie par le ministère de l'Écologie, l'alerte dans le Vihersois a été élevée à son niveau maximum de « crise ».

« On a connu bien pire », relativise-t-il d'emblée. « Il y a trois ou quatre ans, les nappes étaient au plus bas. Mais on sort de plusieurs années pluvieuses, les nappes profondes sont reconstituées. Et puis 2014 a été une année exceptionnelle, il nous reste du fourrage pour les bêtes ».

Pour autant, l'agriculteur surveille le

ciel. S'il ne pleut pas avant le 15 août, prairies et les cultures de printemps pourraient souffrir. « Mais la luzerne, c'est du bonus. Le plat de résistance de nos bêtes, c'est le maïs ». Très gourmand en eau donc...

Des réserves d'eau en haut des collines ?

Alors il a fallu assurer le maïs, 15 % de la surface au Gaec du Geneton. Les agriculteurs n'ont plus le droit de pomper les cours d'eau mais M. Girard peut irriguer grâce aux cinq étangs, déconnectés des nappes, qui parsèment ses terres. Au total, 60 000 m³ de réserve. Pour ceux qui sont moins gâtés par l'emplacement de leurs parcelles, la situation peut être plus critique. Vice-président du syndicat du bassin du Layon, qui regroupe 98 communes, M. Girard milite pour la création de réserves d'eau. « Mais l'administration n'est pas favorable... », regrette-t-il. Pour ne pas dénaturer, il faudrait creuser

des étangs hors des zones humides créées notamment par le ruissellement des eaux. « C'est-à-dire en haut des collines ? » interroge l'agriculteur. « Les anciens n'étaient pas plus bêtes que nous. Leurs étangs, ils les creusaient dans les zones humides. Mais les choses bougent petit à petit ».

Prompt à défendre les irrigants souvent mal vus, Jean-Noël Girard rappelle aussi que l'arrosage permet de diviser par deux les surfaces, pour la même récolte. « Ça limite automatiquement le recours aux intrants », plaide-t-il. Dans le bassin versant du Layon, M. Girard compte 20 % d'irrigants. « Quand on sait que l'on ne pourra pas irriguer, les agriculteurs adaptent leurs cultures aux sols et aux ressources en eau », veut-il croire. L'agriculteur espère ne pas manquer de foln cette année : « Les céréaliers se disent toujours solidaires avec les éleveurs, mais quand on est en difficulté, ils ne nous font aucun cadeau sur le prix du fourrage ».

MÉTÉO

« Une sécheresse prononcée »

La situation sur le département est inégale », souligne le bureau de Météo France en Maine-et-Loire.

« Le Segréen a enregistré des précipitations beaucoup plus élevées que pour le reste du territoire ».

« En effet, sur le mois de juillet, le reste du département a connu des précipitations qui ne dépassaient pas les 7 mm, avec un minimum atteignant même 2 mm dans certains villages » précise le spécialiste de Météo France. « Pour Beaucozéz, la moyenne du mois de juillet sur les trente dernières années atteint les 52 mm de précipitations, alors que pour le moment, seulement 7 mm sont tombés ».

« Ce mois de juillet pointe en troisième position en terme de précipitation les plus faibles en juillet, derrière celui de 1967 (1,6 mm) et celui de 1969 (3,4 mm). Le département a traversé une période de sécheresse assez prononcée pendant ce mois de juillet, mais il suit aussi un mois de juin au-dessus de la moyenne en terme de précipitation (56 mm contre 43 mm en moyenne) », confirme France Météo.

« Dimanche après-midi, des averses seront possibles, sur un rythme assez continu. Mais dès la semaine prochaine, on assistera au retour d'un temps sec, plus nuageux et avec beaucoup de vent ».

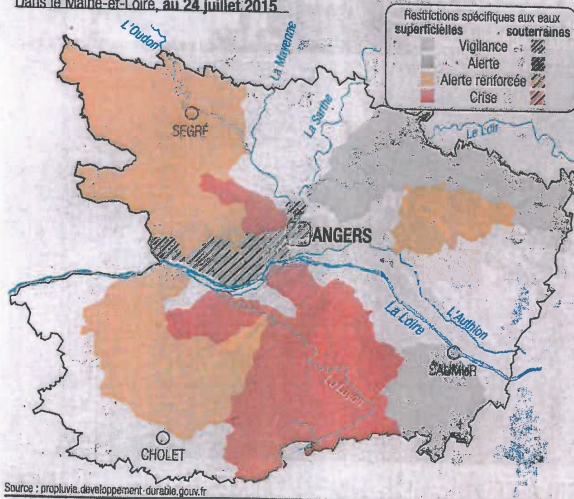
Archive CO - Laurent COMBET



La Loire a un faible niveau lors de ces périodes de sécheresse.

MESURES DE RESTRICTION DE L'USAGE DE L'EAU

Dans le Maine-et-Loire, au 24 juillet 2015



Source : propluvie.developpement-durable.gouv.fr

CO

SAMEDI 25 JUILLET 2015

A SAVOIR

Des arrêtés en Maine-et-Loire

Tous les mardis depuis le 30 juin, un arrêté est signé par le préfet concernant la sécheresse actuelle.

Sur le département, trois niveaux sont en place : l'alerte (chaque autorité limite ses prélèvements), l'alerte

renforcée (prélèvements interdits de 10 heures à 20 heures), la coupure (prélèvements interdits sauf usages prioritaires). Pour l'instant, aucune mesure ne limite le prélèvement à partir du réseau d'eau potable.